BILAN DE COMPÉTENCES

FORMULE DYNAMIQUE

Objectifs :

- Faire le point sur son objectif professionnel (adéquation, évolution, réorientation)
- Définir ses priorités professionnelles afin d'élaborer un projet réaliste et réalisable
- Analyser ses aptitudes, compétences, motivations afin d'affirmer ses choix

Participants :
- Tout public

Durée :
- 16h

Méthodes pédagogiques :
- En formule présentielle ou distancielle ou mixte

Moyens Pédagogiques :
- Tests psychotechniques spécialisés
- Supports et documentations
- Enquêtes métiers, apports de connaissances, rédaction d'une synthèse

Suivi et Evaluation :
Contrôle continu (exercices, quizz...)
Emargement feuille de présence

Tarif Intra :
1360 € net de taxes

Délai d'accès :
D'une semaine à 2 mois, selon le type de financement

Contact :
contact@envoll.fr
04 42 92 29 72

Accessibilité :
https://envoll.fr/qui-sommes-nous/

ENTRETIEN PRÉALABLE - En amont du bilan (GRATUIT)

• Présentation succincte de la procédure du bilan et de son cadre règlementaire
• Échange sur les raisons qui motivent le bénéficiaire à réaliser un bilan
• Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin

PHASE PRÉLIMINAIRE (2H)

• Analyse de la demande du bénéficiaire
• Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan (programme personnalisé et calendrier prévisionnel)
• Contrat d'engagement réciproque

PHASE D'INVESTIGATION (12H)

• Bilan personnel : tests de personnalité, de valeurs personnelles et professionnelles, de motivations, d'intérêts professionnels, exploration du parcours personnel et professionnel, analyse des compétences
• Recherche métier : analyse et recherche documentaire, exploration des voies d'évolution possible, définition d'un projet et plan d'action, vérification de la pertinence du projet et élaboration de plusieurs alternatives

PHASE DE CONCLUSION (2H)

• Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
• Restitution de la synthèse
• Restitution du plan d'action définitif

ENTRETIEN DE SUIVI - 6 mois après le bilan (GRATUIT)

• Veille à la réalisation du plan d'action et des difficultés rencontrées, suivi de la situation professionnelle